

# Communiqué de presse

## Gouvernance d'Orléans Métropole Communiqué de Christophe Chaillou, Président d'Orléans Métropole,

Le 14 octobre dernier, des délibérations importantes portant sur une nouvelle répartition des compétences de la Métropole ont été soumises au conseil métropolitain. Elles étaient le fruit de discussions engagées depuis plusieurs mois. Elles résultaient d'un compromis qui me semblait répondre à une demande insistante de la Ville d'Orléans et acceptable par une large majorité. Cela n'a pas été le cas et je le regrette.

A la suite de cette séance et dans le cadre d'une conférence des Maires qui s'est tenue ce mercredi 20 octobre 2021, j'ai pro-posé que nous puissions débattre collectivement - comme cela était prévu - des dossiers qui engagent l'avenir de notre Métro-pole et notamment son Plan Pluriannuel d'Investissement, ses ressources et compétences mais également sa gouvernance. Deux groupes d'élus n'ont pas souhaité évoquer ces dossiers de fond avec la volonté d'aborder la seule question de la prési-dence actuelle.

J'ai pris acte, avec regrets, de cette situation de blocage et ai indiqué que je prendrai - en responsabilité - les décisions qui s'imposent : en effet, lorsqu'il y a débat, le vote me semble être la meilleure façon de trancher.

C'est dans ce sens que j'ai proposé de réunir un conseil métropolitain extraordinaire le 9 novembre prochain. Dans cette pers-pective, j'adresse ce lundi 25 octobre 2021 à Madame la Préfète un courrier de démission de mes fonctions de Président d'Or-léans Métropole.

Les raisons de cet état de fait sont claires : il s'agit - dans un moment un peu particulier où des échéances politiques se profi-lent - d'un acte politique. Celui-ci est par ailleurs motivé par le souhait du Maire d'Orléans de réinterroger le rapport de notre Métropole à la Ville centre. J'en tire donc toutes les conséquences.

Je suis fondamentalement attaché à la coopération intercommunale. La Ville de Saint-Jean-de-la-Ruelle, dont je suis le Maire, a d'ailleurs toujours été favorable à son développement et a accompagné toutes les étapes qui ont mené à la création de notre Métropole. C'est d'ailleurs le sens de mon action depuis plus d'un an : celui de l'intérêt général, au-delà des clivages. Permettre à notre Métropole de se développer au-delà de ces différences et autour d'un projet commun fondé sur ce qui nous rassemble.

Je tiens à adresser un message à destination des agents métropolitains : au cours de ces 15 mois, j'ai pu apprécier l'engagement et la mobilisation de tous les services – dans un contexte compliqué - pour mener à bien les projets engagés, répondre aux nombreux défis de notre territoire et aux besoins de nos concitoyens. Je tiens à les en remercier très sincèrement.

En tant que Maire de Saint-Jean-de-la-Ruelle que je n'ai cessé d'être, et en tant que conseiller métropolitain, je continuerai, aux côtés de tous les élus qui se reconnaissent dans cette conception de l'intercommunalité, à agir dans ce sens, en veillant à la qualité de nos actions et au lien de proximité avec les communes, dans le respect de la juste représentativité de toutes nos communes et de leurs diversités.

Christophe Chaillou,  
Président d'Orléans Métropole,

Paul Davy  
Direction de l'information et de la communication

Tél. : 02 38 79 21 18 / 06 80 80 04 83

Mail : [paul.davy@orleans-metropole.fr](mailto:paul.davy@orleans-metropole.fr)

[www.orleans-metropole.fr](http://www.orleans-metropole.fr) #OrleansMetropole



@RPOrleansMetro